

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 400

Artikel: Nucléaire divers
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018599>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Exercice pratique de libre expression

Quelques âmes pieuses semblent s'inquiéter, depuis quelque temps, de ce qu'elles nomment, la bouche en cul de poule, les atteintes à la liberté d'expression. On a même entendu, paraît-il, M. Claude Torracinta, de la radio-TV, gazouiller sur cet inépuisable sujet.

Je vais donc, à mon tour, jeter mon grain de sel dans cette soupe tout sauf populaire.

Mais je partirais d'un autre point. Je ne sais plus si c'est Oscar Wilde ou Ray Sugar Robinson qui disait qu'« une idée qui n'est pas dangereuse ne mérite pas d'être appelée une idée ».

Evidemment, à ce compte-là, je n'ai pas beaucoup d'idées — et j'aurais tout intérêt à parler d'autre chose; à dire, par exemple que M. Jules Jakob, directeur du Service fédéral des routes et des digues, est une sorte de petit potentat oriental du béton fédéral.

Je ne risque évidemment rien à déclarer une chose pareille, du moment que tout le monde le sait et que ça ne dérange personne.

Donc, il me faut trouver autre chose, de plus dangereux. Ah ! qu'est-ce que je vais bien pouvoir dire ? Oh ! la, la, c'est difficile... Si je dis, par exemple, qu'il y a parmi les lecteurs de DP une sacré foutue bande d'hypocrites qui crachent dans la soupe, râlant contre les gros bourgeois parce qu'ils n'en sont, eux, que des petits, qu'est-ce que je risque ? C'est une évidence statistique et je me retrouve au même point qu'avant : toujours pas d'idée dangereuse, à peine un début d'impertinence teintée de superficialité.

Merde ! il faut que je trouve autre chose !

Je ne peux pas dire que nous sommes gou-

vernés par des cons : l'idée court les rues depuis des siècles. Si j'ajoute que je ne suis pas démocrate pour un rond, que les partis politiques me dégoûtent, que j'ai un mépris définitif pour les architectes, les juristes et la plupart des ingénieurs-agronomes, tout le monde s'en moque et estimera que je déverse ma bile de façon bien médiocre.

Raté ! c'est encore raté ! Je me retrouve sur le même plancher que tout le monde.

Evidemment, la liberté d'expression implique que l'on prenne des risques. La liberté, c'est l'inverse de la sécurité. Or, dans ce pays, la sécurité, c'est sacré, intouchable.

J'ai eu beau dire que je trouvais que l'AVS était un attrape-gogo, un fantôme, une régression signe d'un délabrement des liens humains, vous croyez qu'il y a eu une seule réaction ? Rien, bernique. Ce que la populace aime, c'est la bidoche, le sang, les histoires de concierges et de cul, le Salon de l'auto et le plein emploi. La vie quoi. Et elle a bien raison, parfaitement raison. On ne voit vraiment pas pourquoi il faudrait se casser la tête pour des idées. Des récriminations, des billevesées d'intellectuels. Mon cher Gil Stauffer, tu commences à nous faire chier avec tes salades, tes bouquins, et toutes tes théories à la gomme. Ferme-là un peu et va couper ton bois, tu ferais mieux...

A propos : il n'y a évidemment pas un seul de ces petits salauds d'étudiants en économie qui est venu m'aider, suite à mon appel dans un précédent DP. Si j'en attrape un de ces pantouflards, il va voir de quel bois je me chauffe, ah ! les salopards !

Bon. La prochaine fois nous parlerons de quelque chose de sérieux : l'élevage du lapin. La liberté d'expression, qu'est-ce qu'on en a à foutre ? Faut laisser ça à M. Torracinta.

Gil Stauffer

Nucléaire divers

Trois petites notes nucléaires, pour rester au courant !

On apprend avec soulagement que le gouvernement de Bade-Wurtemberg vient de décider de lancer un programme d'économies d'énergie. Cette décision fait donc suite au jugement du tribunal administratif de Fribourg-en-Brisgau interdisant provisoirement la construction de la centrale nucléaire de Wyhl, à la frontière franco-allemande, à 70 kilomètres au nord de Bâle. Il a fallu plusieurs occupations successives du chantier, des heurts violents entre résistants et forces de l'ordre, et finalement cette décision judiciaire, pour que les autorités concernées admettent que des économies sont envisageables. Grâce à des mesures immédiates, on compte faire baisser la consommation d'énergie de 10 à 13 %...

M. Willy Geiger vient d'affirmer avec une mâle assurance que la population suisse n'est pas prête à supporter les conséquences d'une stabilisation de la production d'énergie (coup fatal à la liberté individuelle et au standard de vie !). Et M. W. Geiger n'est pas n'importe qui ! Il vient d'être nommé président du conseil d'administration de NOK, le plus gros producteur d'électricité de Suisse; d'autre part en tant que conseiller d'Etat dans le canton de Saint-Gall, responsable des Travaux publics, il est bien placé pour accélérer le processus d'autorisation de construction de la centrale de Ruthi. Voies insondables de la décision démocratique.

Procédure de consultation sur l'arrêté urgent complétant la loi atomique. L'Union des centrales suisses d'électricité et l'Association suisse pour l'énergie atomique protestent vigoureusement contre la clause dite du « besoin », qu'elles tiennent pour une atteinte intolérable aux libertés. Parallèlement les mêmes organisations demandent l'introduction d'une clause supplémentaire prévoyant la possibilité d'exproprier les sites voués à l'entreposage des déchets radioactifs. Là, pas question des libertés.